

Le 18 novembre 2022

REVISION DU PLU

Réunion n°14 - validation zonage - 17 novembre 2022

217 rue Marcoz,
73000 Chambery
vincent.biays@orange.fr
06 80 01 82 51

Siret 335 214 698 0007B
APE 742A

Participants : M BLANC (Maire), M MERLE, M ALONZI, M LAGRUT, M FONTENEAU,
M SAINT-POL.

B. JOLIVET (Agence 01)

VB présente l'avant-projet de zonage et détaille les gisements fonciers :

Gisements fonciers à destination d'habitat : la version 1 détermine 9.5 ha. Pour revenir à un gisement compatible avec le PADD, il est convenu d'enlever le parking de la salle des fêtes pour 0.4 ha et le sud de la zone En Joyans (1,25 ha à classer en N). On appliquera un coefficient de rétention foncière de 30% pour les dents creuses (- 1.1 ha) et 30% pour les divisions parcellaires (-0,85 ha).

Gisements fonciers à destination des activités économiques : la version 1 détermine 3.4 ha, il est proposé de réduire à 1.2 ha.

Prochaines réunions :

- Le 05 janvier à 9h30 : réunion sur le zonage
- Le 16 février à 9h30 : réunion sur règlement écrit

